

Ce bulletin d'information, bi-mensuel pendant la campagne feux de forêt d'été, mensuel d'avril à juin et en octobre, s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels que indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles dans la notice diffusée avec l'ordre de service feux de forêt, ainsi que sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Pour toute information complémentaire, contacter Eric Bertrand ou Brigitte Cassin au 04 42 95 90 33 (Direction Interrégionale Sud-Est) ou par email à eric.bertrand@meteo.fr ou brigitte.cassin@meteo.fr.

Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 1 octobre 2004 dans le Sud-Est de la France

La deuxième quinzaine de septembre a été sèche, avec une séquence ventée prolongée de mistral et tramontane.

Les seules pluies de la quinzaine sont localisées :

- en Corse, il est tombé entre 20 et 60 mm sur 3 journées (16-24-25 septembre), à l'exception du Grand Ajaccio qui a reçu moins de 10 mm.
- Le Var, entre 0 et 20 mm dans l'intérieur, le 16 septembre.
- La bordure nord-ouest de la région (Lozère, ouest Aude, ouest Hérault), avec 7 à 10 mm le 24 septembre, et autour de 30 mm sur la Montagne Noire.

1. Etude de la sensibilité au feu au 1 octobre 2004 à 14h légales (à partir des indices de sécheresse Ih et Is)

Le dessèchement superficiel, qui était faible mi septembre en raison des pluies récentes, a repris progressivement au cours de la deuxième quinzaine, en l'absence de pluies, et passé les premiers seuils de sensibilité sur certaines zones.

De son côté, le dessèchement profond, qui était à un niveau assez fort à fort mi septembre, se maintient à un niveau important.

La situation au 1^{er} octobre est la suivante :

- **sud07- 30 - 34 - 48** : pas de sécheresse particulière.

- **11 - nord07 - 26 - 13 - 83 sauf Toulonnais îles d'Hyères - 06 - 2A sauf grand Ajaccio - 2B sauf Cap Corse** : sur ces zones, le dessèchement profond reste fort (indice IS entre 400 et 650). Il est associé à un dessèchement superficiel modéré (indice IH entre 50 et 60). De ce fait, la vulnérabilité au feu est légère. Elle peut se traduire surtout par vent fort et humidité basse. En l'absence de pluies dans les jours et les semaines à venir, avec la poursuite du dessèchement superficiel, la vulnérabilité pourrait augmenter sensiblement.
- **66 - 84 - 04 - 05 - 13 Calanques - 2A Grand Ajaccio - 2B Cap Corse - 83 Toulonnais Iles d'Hyères** : Le dessèchement superficiel est maintenant assez fort (IH entre 70 et 100). Le dessèchement profond est important (IS entre 600 et 900). Il existe donc, sur ces zones, une vulnérabilité significative au feu.

Il faut noter :

- les valeurs très fortes atteintes, à la fois en dessèchement superficiel et profond, dans le Briançonnais (IH 110, IS 662),
- le dessèchement superficiel très fort atteint en Cerdagne et dans le Capcir (IH respectivement 135-122), associé à un dessèchement profond fort (IS entre 500 et 550).
- Ces valeurs sont exceptionnelles pour des zones de montagne.

2. Elements statistiques complémentaires - Réserve en eau du sol au 1^{er} octobre (à 8 h légales)

Période de référence : 1968-2003 (1992-2003 pour les zones présentant *)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

zone climatique	1/10/2003	1/10/2004	moyenne 68-03	valeurs les plus basses de 1968 à 2003 pour un 1 ^{er} octobre	
Pyrénées-Orientales	54	38	64	21 1970	24 1985
Languedoc occidental	59	59	71	22 1985	31 1987
Bas Languedoc	101	70	71	18 1985	26 1978
Plateaux Massif Central	132	101	135*	-	-
Cévennes	137	96	117	28 1985	36 1978
Bas Rhône	98	51	88	30 1978	32 1979
Moyenne vallée du Rhône	110	59	121*	-	-
Provence littorale	91	42	72	17 85-88	21 1970
Haute-Provence	82	45	85	28 1989	30 1979
Hautes-Alpes	84	56	108	43 1989	52 1979
Alpes du Sud	59	54	105	38 1988	39 1985
Côte d'Azur	39	38	73	9 1985	20 1970
Corse occidentale	50	39	61	6 1970	9 1987
Corse orientale	47	35	59	9 1987	12 1970-90
Montagne corse	55	48	108*	-	-

Dans l'Hérault, en Ardèche, en Lozère et dans les Cévennes, les réserves sont le plus souvent inférieures à la moyenne, mais présentent des valeurs élevées, voisines de 100 mm ou plus. Ailleurs, la réserve est le plus souvent proche de 50 mm.

Quelques zones présentent des valeurs encore basses : littoral Pyrénées-Orientales (autour de 25 mm), Toulonnais et îles d'Hyères (30 à 40 mm), Esterel et Tanneron (30 mm), Cap Corse (18 mm), côte occidentale de Corse du Sud (20-25 mm).

Situation par rapport à la moyenne 1968-2003 (par grandes zones climatiques) :

- **Réserve voisine de la moyenne** : Bas Languedoc
- **Réserve inférieure à la moyenne** :
 - **déficit modéré** : Languedoc occidental.
 - **déficit fort** : Pyrénées-Orientales, Cévennes, Plateaux Massif Central, Bas Rhône, Moyenne vallée du Rhône, Provence littorale, Haute Provence, Hautes Alpes, Alpes du Sud, Côte d'Azur, Corse occidentale, Corse orientale, Montagne corse.

Fin du bulletin d'analyse du 1 octobre 2004.

Prochain bulletin : lundi 18 octobre 2004.